

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 26 (1980)

Heft: 12

Anhang: [Nouvelles locales] : Annecy, Besançon, Dijon

Autor: Giroud, P. / Estier, P.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

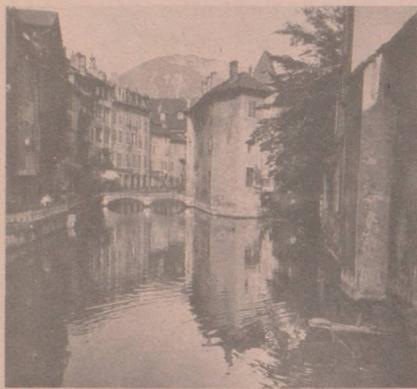
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Activité des Sociétés

ANNECY



Consulat : 25, rue Royale
74002 ANNECY-CEDEX
Tél. : 51-18-82

Visite officielle de l'Ambassadeur de Suisse à Annecy

M. l'Ambassadeur de Suisse en France et Mme François de Ziegler ont effectué une visite officielle en Haute-Savoie et en Savoie durant la deuxième semaine de septembre 1980.

Après une première journée protocolaire bien remplie à Annecy, un dîner offert conjointement par M. P. Giroud, Consul de Suisse et le Cercle suisse d'Annecy a été servi à l'hôtel Beau-Séjour à Sévrier en l'honneur des hôtes de marque.

M. Sprungli, Président du Cercle, prononça l'allocution de bienvenue et remercia M. et Mme de Ziegler de l'honneur qui échoyait au Cercle par leur présence. M. le Président remit à M. l'Ambassadeur un souvenir qui marquera sa venue dans la capitale de la Haute-Savoie.

M. l'Ambassadeur remercia à son tour le Président et adressa à l'Assemblée une allocution tout empreinte de sympathie, d'intérêt et d'amitié à l'égard des participants, hélas trop peu nombreux ce soir-là, et de la Colonie suisse. Nul doute que tous gardent de cette soirée très réussie un souvenir tout

particulier et espèrent avoir la joie de recevoir à nouveau M. et Mme F. de Ziegler.

Notons que le repas et le service étaient de qualité comme d'habitude et que les conseils diététiques donnés par le Docteur Duparc avec l'humour qu'on lui connaît auront profité à plus d'un d'entre nous.

Thonon — Evian — Annemasse

Poursuivant leur voyage en Haute-Savoie, M. F. de Ziegler, Ambassadeur de Suisse en France et Madame, accompagnés par M. P. Giroud, Consul de Suisse à Annecy et Madame, sont arrivés le matin du vendredi 12 septembre 1980 à Thonon-les-Bains où ils furent reçus à l'Hôtel de Ville par M. Neuraz, Maire, entouré de nombreux Adjoints et Conseillers. On notait également la présence de M. A. Froute, Sous-Préfet de l'arrondissement de Thonon, M. Rubin, Président de l'Amicale suisse de Thonon-Evian.

Au cours du vin d'honneur qui suivit les allocutions, M. Neuraz, Maire, devait offrir la médaille d'honneur de la ville de Thonon à M. F. de Ziegler.

Après leur visite, l'après-midi, de l'usine d'embouteillage de l'eau d'Evian à Amphion, ils furent reçus à l'Hôtel de Ville d'Evian-les-Bains par M. Buet, Maire, entouré des Conseillers municipaux, des représentants de police et de la gendarmerie, en présence de Monsieur le Président de l'Amicale suisse accompagné de Mme Rubin, de M. J. Aubry, Secrétaire, Directeur de la Société Riam à Evian.

Après avoir écouté l'allocution de bienvenue du Maire et remercié en soulignant, comme à Thonon, l'amitié franco-suisse et plus particulièrement l'entente qui unit Genevois et Chablaisiens, Monsieur l'Ambassadeur signa le livre d'or et reçut la médaille de la ville d'Evian.

Parfaitemment mise au point par MM. Aubry et Rubin, c'est à l'hôtel Royal que devait ensuite avoir lieu vers 19 heures la rencontre de l'Ambassadeur avec une centaine de membres des colonies suisses d'Annemasse et de Thonon-Evian. Les participants furent très impressionnés par la beauté du site que beaucoup découvraient pour la première fois.

M. Rubin prononça l'allocution de bienvenue en termes très chaleureux soulignant l'hon-

neur ressenti par nos compatriotes de recevoir leur Ambassadeur en France, le plus haut Représentant de la Confédération à être venu à Evian après le Général Guisan en 1948 pour le Cinquantenaire de la Colonie suisse. Après avoir excusé Mme Girod, responsable pour Evian, et remercié M. le Consul Giroud, aimé de nos compatriotes pour sa gentillesse, de son puissant soutien à l'occasion de cette visite, M. Rubin exprima également sa reconnaissance à M. le Président Jeanneret ainsi qu'à la forte délégation d'Annemasse d'avoir bien voulu s'associer à nous à l'occasion de cette inoubliable rencontre.

Le Président fit ensuite un rapide exposé sur la fondation des villes de Thonon et d'Evian, présenta l'Amicale suisse de Thonon-Evian, fondée en 1898, et ne manqua pas de souhaiter à Monsieur l'Ambassadeur, dans ce cadre exceptionnel, un instant de détente bien mérité en compagnie de nos membres. Ce fut ensuite au tour du Président Jeanneret de souhaiter la bienvenue au nom de la Délégation d'Annemasse et enfin pour terminer M. F. de Ziegler prit la parole pour nous exprimer toute sa joie de se trouver en cette belle soirée du 12 septembre avec nos Amicales du Nord de la Haute-Savoie dans cette ambiance agréable et reposante, enfin pour remercier les organisateurs de leur accueil et de rappeler que son vœu était de visiter les Sociétés suisses de France, car « c'est en province que l'on sent battre leur pouls et que l'on est à l'écoute des aspirations ».

La petite note folklorique fut représentée par Mme Patry ou « Liliane la Vaudoise » qui, revêtue de son joli costume bien seyant, obtint ainsi un joli succès.

Après les allocutions, tout le monde se dirigea vers le buffet copieux et « Royal » qui avait été préparé donnant entière satisfaction à tous les participants.

A la table d'honneur avaient pris place l'Ambassadeur et Mme F. de Ziegler, le Consul et Mme Giroud, M. Buet, Maire, le Président de l'Amicale des Suisses d'Annemasse et Mme Jeanneret, M. Aubry et Monsieur et Madame Rubin.

Heureux de se retrouver ensemble à l'occasion de cette inoubliable soirée en compagnie de notre Ambassadeur et de Mme F. de Ziegler, dont nous avons pu apprécier l'extrême gentillesse, tous nos amis eurent

Message du Consul de Suisse

L'on entend fréquemment dire de l'Administration qu'elle est au service du citoyen. Nos compatriotes qui s'adressent à nous nous font confiance et ce sentiment est réciproque, car nous savons bien que servir, professionnellement, c'est prendre le temps d'assumer nos responsabilités au mieux de nos connaissances et de nos capacités et selon les règles morales les plus élevées. A l'approche de cette fin d'année, j'aimerais, dans ce message que je destine à nos compatriotes amis des deux Savoies, leur rappeler cette constante préoccupation qui est la nôtre : SERVIR.

Et d'ajouter que servir la collectivité, c'est prendre le temps de nous soucier des jeunes, de leurs aînés du troisième âge, des handicapés et des nécessiteux.

A tous, je souhaite de Joyeuses Fêtes de Noël et une très bonne Nouvelle Année.

P. Giroud

l'occasion de fraterniser dans une ambiance de détente et de grande Amitié.

Société suisse de tir, Annecy

Le Consulat de Suisse d'Annecy tient à faire paraître la mise au point suivante. Contrairement au texte paru dans le Messager n° 10, la Société suisse de Tir n'a pas déposé les statuts qui auraient permis son homologation au titre de la loi 1901. Cette société n'a donc pas été fondée dans les faits.

Il est par conséquent recommandé aux intéressés de ne pas verser, sous aucun prétexte, les cotisations qui pourraient leur être demandées.

BESANÇON



CONSULAT :
15 bis, avenue Fontaine-Argent
Tél. : 80-18-83.

N'oubliez pas le code postal !

Chers Compatriotes,

Lorsque vous écrivez à votre Consulat, n'oubliez pas d'indiquer le code postal. Si vous suivez les conseils de la Direction départementale des postes, vous facilitez le grand travail du triage des lettres et contribuez à l'amélioration du service public, tout en assurant pour vous-même un acheminement plus rapide de votre courrier. Toute lettre envoyée au Consulat doit être adressée de la façon suivante :

Consulat de Suisse
Boîte postale 107
25013 Besançon Cedex

Le Consulat vous remercie d'ores et déjà de votre collaboration.

Un départ au consulat

Mlle Christine Schmid, stagiaire de chancellerie, a quitté Besançon au début du mois d'août 1980 pour Berne. Nommée secrétaire de chancellerie à la suite d'un examen de fin de stage réussi, elle a été affectée au Consulat général de Suisse à Toronto/Canada.

La Fondation Pro Juventute organise en collaboration avec le Consulat un convoi de vacances en Suisse pour l'été 1981. Peuvent y participer tous les enfants âgés de 7 à 15 ans nés de père ou de mère suisse. Les parents intéressés sont invités à retirer auprès du Consulat les formules nécessaires à l'inscription de leurs enfants et à présenter leur demande jusqu'au 10 mars 1981. Chaque année de nombreux enfants suisses ou double-nationaux domiciliés à l'étranger peuvent ainsi connaître leur pays d'origine tout en passant quelques semaines de vacances dans des familles suisses ou dans un home. Parents, dont les enfants ont déjà bénéficié de cette œuvre, faites-là connaître aux familles suisses de votre entourage. Nous espérons une participation importante.

Vacances d'été en Suisse

La Fondation Pro Juventute organise en collaboration avec le Consulat un convoi de vacances en Suisse pour l'été 1981. Peuvent y participer tous les enfants âgés de 7 à 15 ans nés de père ou de mère suisse. Les parents intéressés sont invités à retirer auprès du Consulat les formules nécessaires à l'inscription de leurs enfants et à présenter leur demande jusqu'au 10 mars 1981. Chaque année de nombreux enfants suisses ou double-nationaux domiciliés à l'étranger peuvent ainsi connaître leur pays d'origine tout en passant quelques semaines de vacances dans des familles suisses ou dans un home. Parents, dont les enfants ont déjà bénéficié de cette œuvre, faites-là connaître aux familles suisses de votre entourage. Nous espérons une participation importante.

* Message * * * * *

* Chers Compatriotes

* De nouveau, nous nous trouvons à l'époque où il faut changer le calendrier. Ce geste peut tout à la fois nous rappeler une page que l'on tourne, un virage que l'on négocie ou même... un jardin que l'on quitte pour entrer dans un autre. Il permet également de s'arrêter, non seulement pour jeter un coup d'œil en arrière, mais aussi pour réfléchir à ce que sera l'an nouveau.

* Si l'on observe les principaux événements de l'année qui se termine, force est de constater qu'ils ne nous poussent pas vers un optimisme.

* Notre monde est en proie à de graves conflits. L'économie rencontre des problèmes difficiles et le climat politique ne contribue pas toujours à la recherche de solutions. Cela n'empêche que chacun doit affronter l'avvenir avec un maximum d'atouts.

* Je crois que les Suisses de notre arrondissement consulaire possèdent les qualités nécessaires pour traverser les périodes les plus difficiles. Vous en avez toujours démontré la preuve.

* A tous mes Compatriotes, j'adresse mes vœux les plus vifs pour l'avenir. * A vous tous et à vos familles, je souhaite une excellente santé, du bonheur et beaucoup de succès personnels et professionnels.

* Joyeux Noël et Bonne Année !

Walter Brunner
Consul de Suisse

* * * * *

Société suisse de Besançon

Noël des enfants

* Dimanche 21 décembre 1980, à 15 heures, au Cercle Suisse aura lieu le Noël des enfants de la Société. Vos enfants sont cordialement invités en votre compagnie à cet après-midi créatif.

Saint-Sylvestre 1980

* Pourquoi ne passeriez-vous pas le réveillon de Saint-Sylvestre au Cercle suisse ? * Vous serez très bien accueillis par M. et Mme Léon Ryser, nos gérants. Ils vous proposent un excellent repas de fête, sans oublier les cotillons et la soirée dansante. Pour tout renseignement et inscription adressez-vous au Cercle, 6, rue Lacoré, Tél. : (81) 81.37.58.

Repas des personnes âgées

* Selon la tradition, les Dames de l'Ouvroir de la Société suisse de Besançon organisent un repas à l'intention des personnes du 3^e âge le dimanche 4 janvier 1981 à midi dans les locaux du Cercle suisse. * Toutes les personnes suisses ou double-nationales immatriculées auprès du Consulat, âgées de 65 ans et plus, domiciliées à Besançon et dans les environs pourront y prendre part. Elles voudront bien s'annoncer au Consulat avant le 18 décembre 1980.

Match au loto

La Société suisse vous invite à venir nombreux à la soirée loto qu'elle organise au profit de ses œuvres le samedi 7 mars 1981 dès 20 heures dans les locaux du Cercle suisse. De nombreux lots de valeur seront à l'étagage. Première partie gratuite. D'avance nous vous souhaitons à tous bonne chance.

Société suisse de Pontarlier

Journée des retraités

Une course matinale au château de Belvoir, un repas de midi pris à Pierrefontaine et un loto qui s'est prolongé jusqu'en début de soirée ont composé cette journée du 6 septembre 1980, offerte à tous les retraités de la Société.

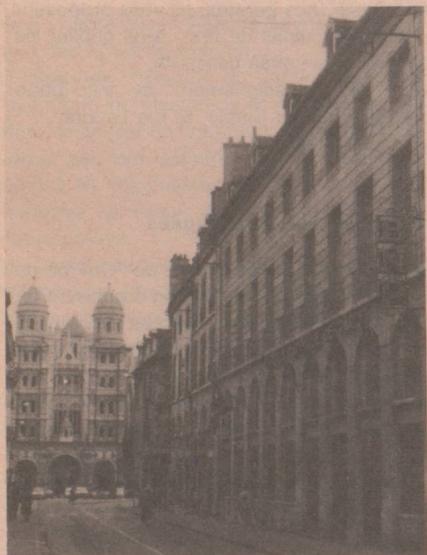
Chacun a été très heureux de visiter ce château dominant tout un fief sous les explications du peintre Jouffroy et de sa fille, nos guides, nous contant tour à tour son histoire. La découverte d'une partie de l'œuvre du peintre franc-comtois fut pour tous un émerveillement.

Le loto, succédant au repas pris en commun à l'hôtel de Franche-Comté, créa la partie récréative de cette journée dont chaque participant gardera un excellent souvenir.

Camps itinérants

Pour les enfants de plus de 15 ans, le Secrétariat des Suisses de l'étranger à Berne organise des camps itinérants en Suisse. Il offre ainsi aux jeunes la possibilité d'approfondir leurs relations avec la patrie et entre participants par le jeu et le sport. Sac au dos, en randonnées par monts et par vaux, ils découvriront les beautés de la Suisse. Pour tout renseignement veuillez vous adresser au Consulat de Suisse.

Dijon



CONSULAT :

6, rue Rameau
Tél. : 32.12.59

C.C.P. 1592 U Dijon

Société suisse de la Côte-d'Or
34, rue de Mulhouse
21100 Dijon

Dès le 26 septembre 1980 — au lendemain de la trêve des vacances — le Comité s'est

réuni pour mettre sur pied les manifestations de ces prochains mois :

— **30 novembre** : repas choucroute au Centre routier de Longvic, agréable souvenir pour les présents à notre Assemblée générale de mars dernier.

— **4 janvier 1981** : notre traditionnel « Arbre de Noël » dans un cadre nouveau, plus spacieux et de fraîcheur au Centre de Rencontres Internationales, 1, bd Champollion à Dijon. Un spectacle de variétés et la visite du Père Noël, à n'en pas douter, satisferont grands et petits.

— **Le 7 février 1981** est prévue une soirée — loto, avec de nombreux lots. Tous renseignements détaillés vous seront communiqués par **circulaire**, adressée à chaque sociétaire.

En vue du succès de telles rencontres et d'un resserrement des liens entre nous, votre Comité central vous invite tous à une large participation et est prêt à étudier toutes propositions constructives émanant de chacun de nos fidèles sociétaires.

Union helvétique et Cercle Amical suisse de l'Aube,
8, rue Louis le Clerc
10000 Troyes.
J. Laville, Président

C'est le Dimanche, **14 décembre** qu'aura lieu notre fête annuelle comme d'habitude au Buffet de la Gare « Le Saint-Vincent » — repas à 12 h 30. Arbre de Noël pour les enfants, sauterie, etc.

Nous rappelons à tous les sociétaires et amis de renvoyer les bulletins d'inscription le plus tôt possible au Président.

Echos de printemps

11 mai 1980 — Un dimanche ensoleillé et radieux — Un grand nombre de sociétaires se retrouvait devant l'église gothique de Riceys-Bas, bien décidés à passer une journée champêtre dans la bonne humeur et l'amitié.

Guidés par un sympathique vigneron, le groupe se rendit chez M. Defrance, récoltant en champagne et vin rosé. Visite des caves avec explications du propriétaire, dégustations de champagne, achats de vins par de nombreux membres.

Puis la longue file de voitures quitta les Riceys en direction de Bragelogne, charmante localité voisine, en suivant les coteaux de vignobles sous un soleil étincelant. Dans la salle municipale, un excellent repas attendait tous les participants, soigneusement préparé par M. et Mme Schwarz qui s'étaient dépensés largement pour organiser cette réception. Parmi la nombreuse assis-

tance, on remarquait la présence de Mlle E. Gross, vice-consul à Dijon, M. Rollim, maire de Bragelogne. Ambiance chaleureuse et bon enfant, chants patriotiques et histoires drôles accompagnèrent le repas. Tard dans l'après-midi, les participants se séparaient, les plus courageux pour se rendre dans les bois environnants, cueillir quelques rares clochettes de muguet. Mais, il fallait bien sacrifier à la tradition...

Double-Nationaux : Attention ! Pour vous aussi Le Fonds de solidarité est une bonne affaire !

Renseignez-vous au
Fonds de Solidarité
des Suisses de l'étranger
Gutenbergstrasse 6,
CH-3011 Berne
ou auprès de votre représentation suisse.

Amicale suisse de l'Yonne,
13, rue Jules Verne
89100 Sens
P. Estier, Président

Rencontre inter-sociétaire
des Amicales de l'Aube, Côte-d'or
et Yonne à Châtillon-sur-Seine

A la suite d'une première proposition pour fixer le point de rencontre à Châtillon-sur-Seine, M. François, Consul de Suisse à Dijon, nous proposait la période mi-octobre mi-novembre pour réaliser ce projet. Mais les difficultés pour arrêter une date convenant aux trois sociétés dans le délai proposé, nous obligent à repousser ce projet de rencontre au printemps 1981, probablement un dimanche d'avril, que nous devrons fixer prochainement.

Dans cette attente, je souhaite une très joyeuse Fête de Noël, à tous les membres des Sociétés de l'Aube et de la Côte-d'Or et je rappelle que la Fête de Noël de l'Amicale de l'Yonne est fixée au dimanche 7 décembre 1980, à Saint-Georges-sur-Baulches.

Le Président : P. Estier

*Chers Compatriotes,
A l'approche des Fêtes de fin d'année, je vous souhaite, à tous, de joyeux Noël et Nouvel-An. Je saisiss l'occasion pour vous transmettre également mes vœux les plus chaleureux de bonne santé et de prospérité pour 1981.*

L. François, Consul